



PROGRAMME DE FORMATION

TSA1

« Appréhender les caractéristiques des personnes présentant un TSA et mettre en œuvre les stratégies éducatives adaptées »

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail.

TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)

– LES FONDAMENTAUX –

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Cette formation vise à vous transmettre les bases solides pour mieux comprendre les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), dans toutes leurs dimensions : cognitives, comportementales, sensorielles et relationnelles.

Elle vous permettra de découvrir les stratégies éducatives validées par les recommandations officielles (HAS, ANESM), et de savoir comment les adapter concrètement à vos pratiques professionnelles.

Vous serez guidé·e pour repérer les besoins spécifiques des personnes avec TSA et y répondre de manière individualisée, respectueuse et efficace.

Enfin, une attention particulière sera portée à la prévention et à la gestion des comportements-problèmes, enjeu fondamental dans l'accompagnement au quotidien. Cette formation contribue à la diffusion du socle de connaissances indispensables sur l'autisme, et à leur mise en œuvre dans les établissements médico-sociaux et sanitaires.

ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

35 heures de formation réparties sur une durée de 5 à 6 jours

Formation en présentiel et en intra-entreprise

Des exercices guidés et corrigés tout au long de la formation

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

15 jours minimum entre le premier contact et la réalisation de la formation

6 mois maximum entre le premier contact et la réalisation de la formation

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Appréhender les caractéristiques des personnes présentant un TSA
- Mieux comprendre les besoins spécifiques de cette population.
- Sensibiliser aux différentes stratégies éducatives recommandées dans l'autisme.
- Donner des pistes pratiques et des exemples concrets afin de mettre

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Professionnels exerçant dans le sanitaire ou le médico-social.

Formation collective composée de 15 personnes maximum par session.

Aucun pré-requis en amont de la formation.

À L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'EI JUSTINE BILLARD peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Aussi si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement nos référents formation en appelant le 04 37 07 02 41 ou en envoyant un mail à l'adresse contact@justinebillard.fr avant le début de l'action de formation.

NATURE ET LOGISTIQUE DE L'ACTION

- Formation collective avec suivi individualisé.
- Durée de formation : 35 heures réparties sur une durée de 5 à 6 jours en fonction des besoins.
- Dates de formation : Définies sur mesure entre l'Organisme de Formation et le bénéficiaire.
- Lieu : Au sein de l'établissement du bénéficiaire.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Formation organisée par Justine BILLARD
35 heures de formation en présentiel et en intra-entreprise
A partir de 4975 €

Le prix peut varier en fonction des demandes spécifiques du bénéficiaire. Les frais de déplacement ne sont pas inclus dans le tarif

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

- Méthodes actives et interrogatives
- Support Powerpoint,
- Projection de vidéos
- Supports visuels
- Échanges autour des pratiques
- Étude de cas cliniques

MOYENS PERMETTANT D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS DE L'ACTION

Evaluation des acquis par un questionnaire. La validation est acquise à 80% de réussite à ce questionnaire. Cette validation donne lieu à une attestation de validation d'acquis et à la remise du certificat de réalisation.



Les indicateurs de résultats seront mis à jour en septembre 2025.

LES CONTENUS ABORDÉS DANS LA FORMATION**PARTIE THÉORIQUE**

Historique et éclaircissements définitionnels (CIM11, DSM5)
Aspects comportementaux, cognitifs et sensoriels
Recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP).

PRENDRE EN CHARGE DES PERSONNES ATTEINTES DE TSA

L'analyse appliquée du comportement (ABA) et éléments de base des pratiques comportementales
L'éducation structurée
Sensibilisation à la méthode de communication par échange d'images

LA GESTION DES COMPORTEMENTS PROBLÈMES

Outils d'analyse des fonctions des comportements problèmes (CP)
Développer des programmes d'intervention
Diminuer la probabilité d'apparition des CP.

LES FORMATRICES DE L'ACTION

Justine BILLARD est psychologue-neuropsychologue spécialisée dans l'évaluation neuropsychologique et l'accompagnement des enfants, adolescents et adultes porteurs de trouble du spectre de l'autisme, de troubles des apprentissages et autres troubles du neurodéveloppement. Elle a exercé dans différents établissements médico-sociaux ainsi qu'au CHU de Lyon à l'Hôpital Femme Mère Enfant (HFME) en unité d'hospitalisation où elle intervenait dans l'évaluation des profils complexes dans le service de psychopathologie du développement et le centre de référence des troubles des apprentissages de Lyon (69).

Enrichie de ses diverses expériences de terrain ainsi que de nombreuses formations dans le domaine de la neuropsychologie, la psychopathologie ainsi que la psychologie cognitive et comportementale, elle a créé cet organisme de formation afin de s'engager dans la formation continue des équipes pluridisciplinaires travaillant dans le secteur médico-social et sanitaire.

En parallèle de son activité libérale, elle accompagne aujourd'hui de nombreux professionnels sur le terrain grâce aux nombreuses supervision d'équipe pluridisciplinaires qu'elle mène dans différents établissement et dispositifs spécialisés.

Célia Schultz est psychologue spécialisée dans le champ du handicap et plus particulièrement des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Formée à l'Université Lumière Lyon 2, elle exerce en libéral auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes, et accompagne également les familles et les équipes éducatives. Elle intervient depuis plusieurs années comme formatrice sur les troubles du neurodéveloppement, notamment auprès de professionnels médico-sociaux, d'éducateurs, d'AVS et de parents. Son approche est à la fois clinique, concrète et fondée sur une solide expérience de terrain. Elle accorde une attention particulière à la compréhension fine du fonctionnement autistique sans déficience intellectuelle et à l'adaptation des environnements professionnels aux besoins spécifiques des personnes concernées.

MOYENS PERMETTANT DE CONTRÔLER L'EXÉCUTION DE LA FORMATION

- Une feuille d'émargement est signé par tous les stagiaires, et par la formatrice, pour chaque demi-journée de formation.
- Un questionnaire individuel de satisfaction à chaud est rempli par chaque stagiaire.

SANCTION DE LA FORMATION

Un certificat de réalisation est remis à chaque stagiaire ayant validé le questionnaire, à l'issue de la formation.

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS

Les actions de formations dispensées par Justine BILLARD font l'objet d'une convention de formation lorsqu'elles sont dispensées à des structures et non à des particuliers.

Tout document contractuel est accompagné du programme descriptif de la formation, du règlement intérieur de la formation, d'un devis et de l'attestation d'informations préalable à l'inscription du stagiaire (dans le cadre d'une action de formation réalisée en inter-entreprises).

RGPD

Les informations fournies et saisies dans les documents contractuels de formation qui sont échangés entre nos deux structures, sont utilisées uniquement dans le cadre de notre relation commerciale. Par votre retour de documents vous acceptez l'utilisation de vos informations exclusivement par Justine BILLARD le temps de la formation et de son traitement amont et aval. Vous pouvez à tous moments exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD, en m'adressant un mail individualisé me précisant vos attentes : contact@justinebillard.fr.

ENGAGEMENT QUALITÉ

Le Prestataire d'actions de développement des compétences satisfait aux exigences du Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.

Sa Gérante Justine BILLARD applique la charte qualité définie par L'EI JUSTINE BILLARD qui est fournie aux stagiaires sur demande exprès